

Dupont Inspection Drone

Thermographie aérienne

Détection des ponts thermiques et pertes de chaleur

Méthodologie NF EN 13187 — analyse qualitative par imagerie infrarouge

RÉFÉRENCE

DDP-2026-THERM-002

DATE

12 janvier 2026

PÉRIODE

Hiver (oct-fév)

CLIENT

M. Bernard

SITE

5 rue de la Gare, 38000 Grenoble

TÉLÉPILOTE

Jean Dupont

TABLE DES MATIÈRES

01	Informations générales	3
02	Conditions d'inspection	4
03	Matériel & méthode	5
04	Analyse par zone thermique	6
05	Synthèse & recommandations	7

01

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Client

Client	M. Bernard
Téléphone	07 11 22 33 44
Email	bernard@example.com

Site inspecté

Site inspecté	5 rue de la Gare, 38000 Grenoble
Type de bâtiment	Immeuble collectif
Date d'intervention	12 janvier 2026
Référence rapport	DDP-2026-THERM-002

Télépilote

Télépilote	Jean Dupont
Certification DGAC	FR-2024-T-0042
Assurance	Maif — RC-998877

Objectif de la mission

Recherche de ponts thermiques avant rénovation

02

CONDITIONS D'INSPECTION

Température extérieure	4 °C
Température intérieure	20 °C
Vent	6 km/h
Humidité	70 %
Luminosité	Couvert
ΔT minimum requis	10 °C
Période d'inspection	Hiver (oct-fév)

Conditions particulières

Chauffage en régime stable depuis 48 h

03

MATÉRIEL & MÉTHODE

Drone	DJI Mavic 3 Thermal
Caméra thermique	DJI Zenmuse H20T
Sensibilité (NETD)	< 50 mK (NETD)
Résolution IR	640 × 512 px
Émissivité	0.90
Distance d'inspection	5 à 15 m
Altitude de vol	10 à 30 m

Protocole d'acquisition

Vol orbital + grille systématique — référence NF EN 13187

04

ANALYSE PAR ZONE THERMIQUE

Chaque zone est documentée par une photo visible, un thermogramme et un triplet de températures (min / max / ΔT).

Zone 1 — Façade Sud

ÉLEVÉ

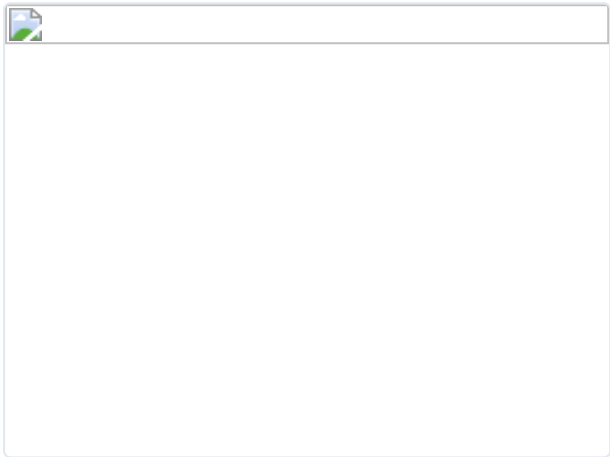
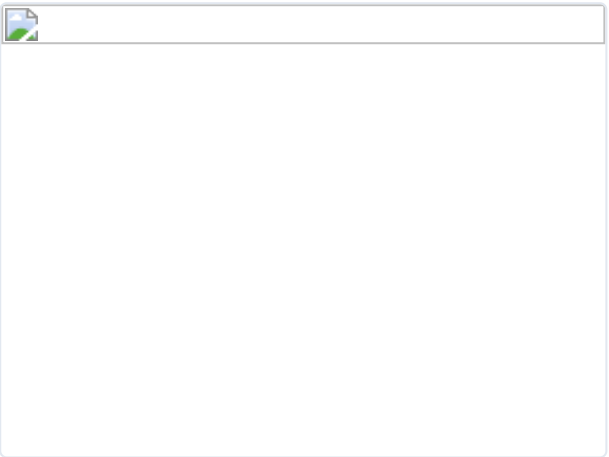


PHOTO VISIBLE



THERMOGRAMME

2.1°C

T° MIN

9.8°C

T° MAX

ΔT 7.7°C

ÉCART

Observations

Déperdition marquée au droit des linteaux

Interprétation technique

Pont thermique structurel

05

SYNTHÈSE & RECOMMANDATIONS

Anomalies détectées	3
Niveau de gravité global	Modéré
Suivi préconisé	Contrôle post-travaux

INTERPRÉTATION GLOBALE

Enveloppe globalement déperditive au niveau des menuiseries.

RECOMMANDATIONS

Reprise des calfeutrements, ITE à étudier.

CONCLUSION

Rénovation thermique justifiée.

MENTION NORMATIVE — NF EN 13187

Inspection réalisée selon la méthodologie NF EN 13187 (méthode qualitative de détection des irrégularités thermiques des enveloppes de bâtiments). Les résultats sont valables dans les conditions d'acquisition documentées et ne préjugent pas d'un diagnostic énergétique réglementaire.

Rapport de thermographie aérienne

Dupont Inspection Drone

RÉFÉRENCE

DDP-2026-THERM-002

DATE

12 janvier 2026

FAIT À

Grenoble

Engagement de validation — Le présent rapport restitue fidèlement les constats opérés lors de l'inspection. Il engage la responsabilité de l'intervenant signataire et de la société émettrice dans les limites des conditions générales de prestation.

SIGNATURE DE L'INTERVENANT

Jean Dupont

Télépilote — Certification DGAC FR-2024-T-0042

Signature

VISA DE L'ENTREPRISE

Dupont Inspection Drone

Jean Dupont EI — SIRET 123 456 789 00012

Tampon, cachet ou signature